

Commission nationale
indépendante de
reconnaissance et de
réparation des préjudices
subis par les Harkis et les
autres personnes
rapatriées d'Algérie
(CNIH)

Mandat d'expertise historique 2024-2025

Dans la suite et l'esprit des mandats d'expertise historique des deux années précédentes, les recherches historiques prendront en 2024-2025 deux orientations de poids inégal.

Il s'agira en premier lieu, dans la continuité des rapports d'activité,

- d'approfondir les travaux sur les sites qui y sont indiqués « en attente de pièces complémentaires », à partir de nouvelles archives ou de témoignages qu'ils pourraient susciter ;
- d'étudier les 24 sites qui ont été signalés à la CNIH depuis 2022, mais n'ont pas encore fait l'objet d'une expertise historique. Ils sont listés dans le rapport p. 72 ;
- d'analyser les sites qui ont été indiqués à la CNIH depuis l'établissement du dernier rapport annuel d'activité ainsi que ceux qui le seront ultérieurement.

Le second axe, plus ambitieux, vise à brosser un tableau d'ensemble des conditions de vie qu'ont connues les Harkis et leurs familles à leur arrivée en France dans les structures et en dehors de celles-ci. Le rapport 2023-2024 s'est attaché à remplir la première partie de cet objectif en présentant une étude historique de plusieurs camps de transit, des centres d'accueil de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise, enfin des hameaux de forestage. Il convient désormais d'élargir le regard en se penchant sur la vie des anciens supplétifs et de leurs proches hors de ces structures, qu'ils y soient d'abord passés transitoirement ou non. Trois types de lieux seront envisagés, avec la volonté de ne pas oublier les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et les jeunes :

- les bassins industriels, dont les courées du Nord ;
- les cités urbaines et périurbaines ;
- l'habitat diffus dans les zones rurales.

Le défi de ce second chantier est réel : d'une part, il faudra que les historiens réussissent à présenter un panorama général, cohérent et approfondi à partir des contributions de chacun d'entre eux ; d'autre part, chaque texte consistera en une étude synthétique à partir d'une documentation dispersée. C'est pourquoi l'approche des conditions de vie des Harkis hors des structures a vocation à s'étendre sur deux ans. Des réunions de coordination seront régulièrement organisées par le secrétariat général.